

Fiche d'inscription Voile Sport et Loisirs 2025-2026

- ☐ **Planche à voile 13/17ans** ☐ **Jeune Multi glisse**
☐ **Ado Multi glisse**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Né (e) le ____/____/____ Sexe : M ☐ F ☐

Téléphone mobile et/ou fixe : ____/____/____/____/____ ____/____/____/____/____

E-mail : _____@_____

Numéro de licence FFV 2025 _____ (Si déjà licencié FFV)

Tarif 2025 hors licence : 350 € + 32 € la licence 2025/2026

AUTORISATION PARENTALE : Je soussigné(e), Mr, Mme _____, père, mère, tuteur, autres (à préciser) : _____ autorise l'enfant cité au-dessus à pratiquer les activités de l'école de voile. Je m'assure de la prise en charge de mon enfant par le moniteur en début de cours.

J'autorise mon enfant à rentrer seul après l'activité : ☐ OUI ☐ NON

J'autorise les responsables à prendre toutes les dispositions qui s'imposent en cas d'accident survenant pendant la pratique du sport (traitement de première urgence, hospitalisation).

DROIT A L'IMAGE : L'Ecole de Voile est susceptible de réaliser des reportages photographiques et audiovisuels durant les activités. Sauf avis contraire de votre part, nous nous réservons la possibilité d'utiliser des images sur le site internet de l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines et autres supports (plaquettes, diaporama, illustration, outil pédagogique, etc...)

MODIFICATION : Il n'est pas possible, sauf accord préalable de l'Ecole de Voile, de modifier une réservation. L'Ecole de Voile se réserve le droit de changer de groupe un stagiaire selon sa corpulence ou son niveau. Si l'effectif est insuffisant, l'école de voile se réserve le droit d'annuler le stage. Dans ce cas, l'école de voile proposera dans la mesure du possible une autre formule dont le prix est identique ou remboursera intégralement le montant du stage au client.

ANNULATION : De mauvaises conditions météorologiques ne sont pas des causes d'annulation si l'Ecole de Voile est en mesure de proposer une activité terrestre pédagogique, un report de séance ou autre activité nautique. Aucun remboursement ne sera accordé par l'Ecole de Voile pour un désistement du stagiaire autre que médical (fournir le certificat).

Le centre de voile décline toute responsabilité pour tout agissements du stagiaire et de leurs conséquences en dehors des heures d'activités, ainsi qu'en cas de perte ou de vol (bijoux, montre, appareil photo, téléphone portable...)

Je soussigné(e), _____ certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur de la Base Nautique de l'étang de Saint-Quentin en Yvelines, de posséder une licence de l'année en cours. Le non-respect de ce règlement pourrait entraîner le retrait provisoire ou définitif du droit d'accès de la personne concernée et du matériel prêté.

Ci-joint la somme de 382 € réglée en : espèces ☐ CB ☐ chèque (à l'ordre du **Trésor Public**) ☐ chèques vacances ☐

Fait à Trappes en Yvelines, le ____/____/2025

Signature

Pièces à fournir :

- ☐ Fiche d'inscription, complétée et signée, accompagnée du règlement à l'ordre du Trésor Public
☐ Brevet de natation de 25 mètres avec immersion pour les moins de 16 ans et 50 mètres avec plongeon pour les plus de 16 ans.